



**Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil**  
 2239, chemin Sainte-Angélique  
 Saint-Lazare (Québec)  
 J7T 2H5  
 Téléphone : 450 455-6651  
 Télécopieur : 450 455-0083  
 Courriel : [presidence@servaudreuil.net](mailto:presidence@servaudreuil.net)  
 Site Web : [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net)



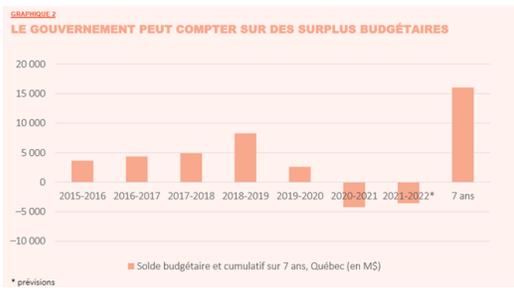
## Argumentaire du temps des Fêtes pour le beau-frère

Nous allons bientôt débiter une négociation et vous verrez, le gouvernement trouvera des mots pour éviter de mettre trop d'argent dans nos conditions de travail et dans nos augmentations salariales. Le beau-frère sera de l'avis du gouvernement et nous dira que nous sommes des gras durs ! Hé non ! Depuis plus de trente ans, on appauvrit les travailleurs du secteur public et le gouvernement se désengage des services publics.

Dans les années 1990, c'était le **déficit zéro** de Lucien Bouchard qui a été suivi dans les années 2000 par la **réingénierie de l'état** sous Jean Charest et la poursuite du saccage de nos services publics. Dans les années 2010, Philippe Couillard a simplement changé de vocabulaire et a géré de la même manière sous **l'austérité radicale**. Quels mots choisira François Legault ? Récession ? Baisse d'impôts ? Plus de privé ?

Une chose est certaine, c'est que la dette du Québec ne pose aucune inquiétude et ne peut donc pas justifier des politiques d'austérité. À l'inverse, on pourrait assouplir la gestion des finances publiques. Le gouvernement devrait cesser les versements au Fonds des générations. Il pourrait remettre en question le dogme du déficit zéro. Il devrait hausser ses revenus fiscaux pour renverser la tendance à la concentration de la richesse vers le privé et avoir un projet de société qui garantirait des services publics à la hauteur de ce que les Québécoises et les Québécois méritent.

Je vous laisse avec deux petits tableaux de l'IRIS pour le beau-frère qui croit que le gouvernement n'a pas les moyens de payer les employés de l'état et qu'il n'a pas les moyens d'améliorer les services pour la population. Souhaitez-lui de joyeuses fêtes de ma part !



Véronique Lefebvre, présidente

**Le comité exécutif du SERV** vous souhaite de profiter d'un repos bien mérité pendant les vacances de Noël, entre les décorations, le magasinage, les sorties et les repas en famille, il faut penser à prendre des moments pour soi.

Profitez aussi de cette période pour prendre votre temps. Arrêtez de courir, nous allons tous arriver à Noël ensemble!



**Passez de joyeuses fêtes!**



**Vie de Prof**

Pendant vos petits moments de détente, pour rire un peu, vous pouvez aller visionner les capsules humoristiques [Vie de prof](#) de Pierre Hébert, porte-parole de Prof, ma fierté !

DANS CE NUMÉRO :

➤ Comment répondre à un courriel irritant	2	➤ Comité ACTES	6
➤ Des nouvelles du comité des jeunes	3	➤ Concours Planificateur 2023-2024	7
➤ Maîtres de notre profession !	4	➤ Baladovoix : Ma voix, ma santé, mon métier!	7
➤ Assurance SSQ	4	➤ Quoi faire si vous songez à la retraite	8
➤ Comité de la condition des femmes	6		

## COMMENT RÉPONDRE À UN COURRIEL IRRITANT



Pour répondre à un courriel irritant, la technique la plus efficace et celle qui évitera une mauvaise interprétation ou un conflit à naître, est sans contredit celle de Bill Eddy. Cette technique repose sous l'acronyme ABIF (Amical, Bref, Informatif et Ferme), dont il faut tenir compte pour déterminer les idées et les mots choisis contenus dans une réponse courriel.

La technique nous enseigne à ne pas émettre d'avis personnels, ni commentaires sur les demandes ou doléances émises par la personne, ni exprimer quelques réprimandes que ce soit, ni faire d'excuses.

Évidemment, avant de répondre, il est recommandé de prendre un moment pour calmer les émotions ressenties par la lecture du courriel, si tel est le cas. Il est préférable toutefois ne pas attendre trop longtemps pour répondre, car il est important de ne pas créer de frustration chez la personne qui s'attend à une réponse. Vous ne voudriez pas qu'elle en rajoute en vous blâmant de ne pas avoir répondu assez vite!

La technique ABIF est spécifiquement conçue pour vous aider à répondre aux hostilités écrites, mais elle peut également être utilisée dans des discussions pour éviter que celles-ci ne deviennent des confrontations, et ainsi vous préviendrez les différends qui pourraient naître.

Voici donc un exemple de réponse à un courriel de parent, inspiré de cette technique et les explications en lien avec l'acronyme ABIF :

**De :** Mme Surprenant>  
**Envoyé :** 14 novembre 2022 12:47  
**À :** Madame Drainville >  
**Objet :** Inquiétudes

Bonjour madame Drainville,

J'avais des inquiétudes depuis le début de l'année avec le nombre surprenant de remplaçantes qui passent dans votre classe dû à vos absences. Mes inquiétudes se sont concrétisées lorsque j'ai reçu les examens d'étape de mon enfant à signer. J'ai questionné ma fille et elle me dit qu'elle a beaucoup de difficulté à comprendre en classe, que vous êtes très occupée avec les autres élèves, spécialement le petit Kevin qui ne cesse de déranger. De plus, je crois que vos nombreuses absences y jouent pour beaucoup.

Aussi, j'ai revu avec elle son examen de mathématiques, car elle a eu 55 % et il y a des choses que je ne comprends pas, j'ai besoin d'explications.

Pouvez-vous me téléphoner aujourd'hui entre 13 h et 16 h au numéro suivant : XXX XXX-XXXX

Merci

Mme Surprenant



De ▾ Madame Drainville

À Madame Surprenant

Cc

Objet Rencontre

A pour Amical = Formules de politesse au début et à la fin du message, un remerciement, une ouverture pour résoudre la problématique.

B pour Bref = Le courriel ne contient que trois paragraphes : un pour signifier la lecture du courriel, un pour informer des moments possibles de rencontres téléphoniques, un pour s'occuper du sujet principal, soit l'examen de mathématique.

I pour Informatif = Le courriel contient l'information nécessaire, pas plus.

F pour Ferme = Le courriel n'a pas de sous-entendu, ne laissant aucune place à l'interprétation, délimite les sujets de discussions possibles.

**Bonjour madame Surprenant,**

*J'ai pris connaissance de votre courriel et je vous remercie de m'avoir informé de vos inquiétudes.*

*En ce qui concerne mes absences personnelles, elles sont approuvées par mon employeur. Vous pouvez joindre celui-ci à ce numéro si vous désirez en discuter avec lui 514 477-XXXX.*

*Malheureusement, j'étais dans l'impossibilité de vous rappeler au moment que vous souhaitiez. Voici quelques disponibilités pour répondre à vos questions : X, X, X.*

*Si parmi les moments offerts aucun ne vous convient, nous tenterons de trouver un autre moment. Nous pourrions aussi faire une rencontre avec votre fille si vous le souhaitez, pour discuter de son examen de mathématique.*

*Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'accepter mes salutations sincères.*

Madame Drainville  
 Enseignante  
 École XXX



## Des nouvelles du comité des jeunes

### La CSQ et son implication politique

En 2018, lors d'un congrès, il a été décidé « Que notre centrale s'engage à élaborer huit actions d'implication politiques stratégiques, notamment en période électorale, afin de contrer les actions ainsi que les discours antisyndicaux et antisociaux des partis politiques. » Ainsi, le site internet *Je vote en couleurs* a été créé afin d'informer les membres sur les programmes des partis politiques en fonction de nos revendications. Plusieurs vidéos et un tableau très intéressants résumant toutes nos opinions politiques. La citation célèbre de Nicolas de Condorcet est de circonstance avec les actions de la centrale : « *Même sous la constitution la plus libre, un peuple ignorant est esclave.* »



### Négo 2023

« Nous d'une seule voix ! » est le slogan de la négociation qui s'en vient. Nous avons formé un Front commun (venant de 4 secteurs : scolaire, collégial, santé et services sociaux ainsi que fonction publique) afin de mettre plus de pression sur le gouvernement. Ce Front commun est composé de trois centrales syndicales et d'un syndicat indépendant : CSN, CSQ, FTQ et APTS totalisant plus de 420 000 membres. D'une seule voix, nous allons revendiquer. Selon Pierre-Antoine Harvey, la grève semble être le moyen ultime de faire avancer les choses réellement. La solidarité entre les différents corps d'emploi est importante. On doit valoriser les travailleurs invisibles (secrétaires, éducatrices spécialisées, préposées aux bénéficiaires, concierges, etc.).

Pour s'inscrire à l'Info-négo : <https://negociation.lacsq.org>

Pour en savoir plus : <https://www.frontcommun.org/>



### L'enseignement : une profession et non une vocation

Tous les membres enseignants du réseau des jeunes et du réseau de la condition des femmes sont d'accord pour dire que nous avons une vie en dehors de l'enseignement. L'enseignement n'est pas une vocation. Une vocation est : « *mouvement intérieur par lequel on se sent appelé par Dieu.* » On fait le choix d'être enseignant, car on aime éduquer les citoyens de demain.

### Polarisation sociale, comment sortir des sentiers battus ?

La conférence de Jérôme Champagne, professeur de science politique au Collège de Maisonneuve, a suscité plusieurs réactions. Il est vrai qu'il y a effectivement une polarisation sociale qui s'installe dans notre société. Nous n'avons qu'à penser à la crise des accommodements raisonnables, le débat sur la charte des valeurs, le débat sur la loi 21, le racisme systémique et les mesures sanitaires qui n'en sont que quelques exemples. Selon le professeur de sociologie, le système d'éducation a un rôle à jouer dans la polarisation sociale. Comme enseignant.e.s, nous sommes dans une position sociale privilégiée. On doit apprendre aux enfants à être nuancés. Effectivement, nous avons la responsabilité de dépolier le débat. Pour ce faire, dans nos classes, nous devons encourager le dialogue, peu importe les divergences d'opinions. Nous devons apprendre à accueillir les différentes positions. Un problème que nous avons est le conflit de loyauté. À la maison, ils ont une opinion sur un sujet qui peut être divergente avec les valeurs véhiculées à l'école. C'est à nous d'entrer dans le monde de l'élève pour l'apporter dans le nôtre. Monsieur Champagne nous encourage à réfléchir plutôt que de réagir : n'est-ce pas notre fonction d'éducateurs et d'intellectuels ? Soyons nuancés : apprenons à nos élèves à composer avec le « gris ».

Geneviève Chevrier et Alexandre Ferland, membres du comité des jeunes









Vous avez une vision de l'éducation et de la profession enseignante ? La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) veut la connaître. En effet, en préparation du colloque *Maitres de notre profession !* qui aura lieu en mai, une première phase de consultation est lancée auprès des enseignantes et des enseignants. Celle-ci porte sur deux enjeux pédagogiques et professionnels transversaux qui touchent tous les secteurs d'enseignement :

- Le numérique et l'enseignement à distance;
- La profession enseignante : valorisation, attraction et rétention.

Pour participer à cette consultation, visitez le : <https://fr.research.net/r/maitresdenotreprofession-fr>. Moins de 15 minutes sont nécessaires pour y répondre.

La date butoir pour le remplir est le **15 décembre 2022**. Les résultats seront présentés notamment lors du colloque de la FSE-CSQ *Maitres de notre profession !* qui se tiendra les 11 et 12 mai 2023.

Les conclusions de cette démarche inspireront nos interventions syndicales, notamment auprès du ministère de l'Éducation et dans les médias.

De plus, une deuxième phase de consultation se tiendra de la mi-janvier à la mi-février et portera sur deux enjeux spécifiques à votre secteur d'enseignement. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le microsite du colloque *Maitres de notre profession !* de la FSE-CSQ à : [colloquefse.lacsq.org/](http://colloquefse.lacsq.org/).

Votre participation permettra de mieux faire connaître votre avis et votre vécu, et ainsi de contribuer à améliorer la condition enseignante.



Vous trouverez ci-après, le résumé du rajustement de chacune des protections ainsi que le tableau des primes par 14 jours à la page suivante.

Régime d'assurance collective Alter ego - Tarification 2023	
Rajustement de la prime payable par la personne adhérente (par rapport à 2022)	
Régime d'assurance	Variation
Assurance maladie	Augmentation contractuelle de 15 %
Assurance soins dentaires	Augmentation contractuelle de 6 %
Assurance salaire de longue durée	Aucune variation (depuis 2021)
Assurance vie :	
• De base de la personne adhérente (10 000 \$ et 25 000 \$)	Aucune variation (depuis 2021)
• Additionnelle (personne adhérente et personne conjointe)	Aucune variation (depuis 2021)
• De base des personnes à charge	Aucune variation (depuis 2021)

#### Contribution maximale annuelle (assurance médicaments)

Pour la garantie « médicaments » du régime de base, les médicaments seront remboursés à 100 %, dès que le déboursé annuel excèdera 987 \$ par certificat, encore pour l'année civile 2023.

#### Dépliant *Votre régime en un coup d'œil* (Édition 2023)

L'édition 2023 du dépliant *Votre régime en un coup d'œil* sera diffusée sous peu sous l'onglet « Assurances » de la section « Dossiers » du site web [www.servaudreuil.net](http://www.servaudreuil.net). Ce dépliant, produit annuellement par SSQ, résume le régime d'assurance Alter ego (contrat J9999) et indique la tarification pour l'année (applicable à compter de la première période de paie commençant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile concernée).





**TABLEAU DES PRIMES PAR 14 JOURS  
TAUX AU 2023-01-01**

	<b>Individuel</b>	<b>Monoparental</b>	<b>Familial</b>
<b>RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE</b>			
Base obligatoire	54,41 \$	81,63 \$	136,03 \$
Facultatif 1	3,40 \$	5,11 \$	8,51 \$
Facultatif 2	6,36 \$	9,53 \$	15,89 \$
Facultatif 3	16,46 \$	24,69 \$	41,15 \$
Facultatif 4	3,76 \$	5,65 \$	9,42 \$
Personne adhérente exemptée	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>RÉGIME DE SOINS DENTAIRES</b>			
	14,21 \$	21,60 \$	35,82 \$
<b>RÉGIME D'ASSURANCE SALAIRE DE LONGUE DURÉE</b>			
	1,114 % du traitement		
<b>RÉGIME D'ASSURANCE VIE</b>			
<b>Vie de base de la personne adhérente</b>			
10 000 \$ de protection		0,37 \$	
25 000 \$ de protection		1,48 \$	
<b>Vie additionnelle de la personne adhérente et de la personne conjointe</b> (par 1 000 \$ de protection, selon l'âge de personne adhérente)			
Moins de 30 ans		0,013 \$	
30 à 34 ans		0,014 \$	
35 à 39 ans		0,019 \$	
40 à 44 ans		0,026 \$	
45 à 49 ans		0,041 \$	
50 à 54 ans		0,068 \$	
55 à 59 ans		0,119 \$	
60 à 64 ans		0,166 \$	
65 à 69 ans		0,235 \$	
70 à 74 ans		0,293 \$	
75 ans ou plus		0,632 \$	
<b>Vie de base de la personne conjointe</b>			
10 000 \$ de protection		0,56 \$	
25 000 \$ de protection		1,12 \$	
<b>Vie de base des enfants à charge</b>			
5 000 \$ de protection		0,24 \$	
10 000 \$ de protection		0,48 \$	

## Notes :

- 1) La prime indiquée pour le régime d'assurance maladie de base obligatoire comprend, s'il y a lieu, la part employeur. La prime payée par la personne adhérente correspond donc à la prime indiquée réduite, s'il y a lieu, de la part employeur.
- 2) Pour le régime d'assurance maladie, la prime de chacun des régimes facultatifs choisis par la personne adhérente doit être ajouté à la prime du régime de base obligatoire afin de déterminer la prime totale payée par la personne adhérente.
- 3) Il n'y a aucun congé de primes applicable.
- 4) Lorsque la tarification est établie en fonction de l'âge, le taux qui s'applique pour toute la durée d'une année civile est déterminé à partir de l'âge atteint par la personne adhérente au 1<sup>er</sup> janvier de cette année civile.
- 5) La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces primes.

## Des nouvelles du comité de la condition des femmes

Les 17 et 18 novembre derniers avait lieu le Réseau du comité de la condition des femmes (CCF). La 1<sup>re</sup> journée était conjointe avec le comité des jeunes : une première. Nous avons été réunis pour aborder le thème *Le mythe de l'égalité atteinte*. Au menu :

- ◆ Un projet de recherche sur la valorisation des emplois à prédominance féminine;
- ◆ *Le mythe de l'égalité atteinte* : comment le déboulonner;
- ◆ Présentations et ateliers de nos conseillères CSQ où les membres des 2 comités ont mis en commun partages et commentaires.

La journée commune s'est terminée avec le lancement de la trousse *AGIR ENSEMBLE La violence conjugale, c'est aussi notre affaire !* Cette trousse est le fruit d'un long travail où lors du réseau d'octobre 2021, le CCF avait été informé du projet.

La 2<sup>e</sup> journée, le CCF a poursuivi sous le thème de la violence. Nous avons vécu un atelier *Sensibilisation à la violence conjugale* où des témoignages touchants nous ont été partagés.

Notre conseillère CSQ, Julie Pinel, nous a ensuite décortiqué la trousse *AGIR ENSEMBLE* lancée la veille. Elle nous a présenté les responsabilités des employeurs, depuis le 21 octobre 2021, et les moyens à mettre en place dans de telles situations de violence qui pourraient être vécues par nos collègues et amies au travail, car 76 % des victimes sont des femmes et 50 % des victimes traînent leur violence au travail. En tant qu'organisme syndical, nous avons des gestes à poser. La campagne des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes a eu lieu du 25 novembre au 6 décembre. Visitez le <https://www.lacsq.org/dossiers/violence-conjugale/>.

Notre réseau s'est terminé avec une présentation de la situation des femmes iraniennes. C'est Nimâ Machouf qui nous a décrit l'historique qui a mené à la situation actuelle et l'aide apportée à ce peuple. Celles qui le voulaient se sont coupé une mèche de cheveux en geste de soutien.

Myriam Bouthillier et Nadine Lavoie, comité de la condition des femmes



Les 10 et 11 novembre derniers avait lieu la session ACTES sous le thème *Effort de paix*. Un panel de discussion a été tenu sur ce thème. Méline Lacroix est venue définir les actes à caractères haineux et partager des postures aidantes et des outils face aux propos haineux. Imany Bégin-Paul nous a présenté le principe de Joyce, comment donner une voix et de la visibilité aux autochtones. Finalement, Léa Clermont Dion nous a parlé de discours antiféministes et de cyberviolence. Elle nous a présenté la campagne de sensibilisation *#stoplescyberviolences*. Vous pouvez signer la pétition au [www.stoplescyberviolences.ca](http://www.stoplescyberviolences.ca).

### 30<sup>e</sup> anniversaire du mouvement ACTES

Dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire du mouvement ACTES, une œuvre collective sera créée par l'artiste Wartin Pantois. Vous êtes invité à faire parvenir vos photos d'une action que vous avez menée sur le thème de l'écologie, du pacifisme, de la démocratie ou de la solidarité en remplissant le [formulaire de participation](#).



### Prenez part au mouvement

Votre école ne fait pas partie du mouvement ACTES? Il n'est pas trop tard! Le mouvement ACTES rassemble des centaines d'établissements qui travaillent ensemble à mettre en œuvre la transition juste vers un monde plus écologique, pacifique, solidaire et démocratique. C'est simple, rapide et gratuit! Pour plus d'information et pour remplir le formulaire d'adhésion, visitez le site <https://actes.lacsq.org/adherez-au-mouvement/>.

Membres du comité ACTES (de gauche à droite) : Cynthia Bilodeau, Claudine Malouin, Marie-Hélène Ménard et Julie Pineault.

Claudine Malouin, comité ACTES

L'OUTIL DE TRAVAIL  
**QUOTIDIEN** 2022-2023Au personnel enseignant du préscolaire et du primaire sur le territoire  
du Centre de services scolaires des Trois Lacs

## Concours planificateur 2023-2024



Comme chaque année à pareille date, nous sommes à la recherche de deux œuvres (photo, peinture, dessin, etc.) pour illustrer *L'Outil de travail quotidien* pour l'année scolaire 2023-2024.



Cet outil est distribué aux enseignantes et aux enseignants de notre syndicat chaque début d'année. Il n'y a pas de thématique précise pour vos œuvres, laissez aller votre imagination!

Pour participer à ce concours, vous devez nous faire parvenir vos photos, peintures, dessins ou autres, ou même des œuvres de vos élèves, au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2023, par courrier interne ou par courriel à [claudine@servaudreuil.net](mailto:claudine@servaudreuil.net).

Nous remettons une carte-cadeau d'une valeur de **cinquante dollars (50,00 \$)**, d'un commerce de la région de votre choix, aux personnes qui auront réalisé les œuvres choisies pour illustrer *L'Outil de travail quotidien* 2023-2024.

*L'Outil de travail quotidien* 2022-2023 permet au SERV de remettre mille-deux-cents dollars (1 200,00 \$) en dons. Jusqu'à maintenant, nous avons remis cent dollars (100,00 \$) à chacun des organismes suivants : *Ligue des droits et libertés*, *Fondation Léa-Roback*, campagne *Jeune source d'énergie*, *La Source d'entraide*, *L'Actuel* et le *Centre d'action bénévole Soulanges*. D'autres dons seront offerts à d'autres organismes d'ici juin 2023.

Merci de votre participation.

Véronique Lefebvre, présidente



## BALADOVOIX : MA VOIX, MA SANTÉ, MON MÉTIER !

Pour plus  
d'informations



### Prendre soin de sa voix, de ses oreilles, de sa santé

L'orthophoniste **Anne-Marie Vachon** animera un nouveau balado sur la santé de la voix en compagnie de l'enseignante **Kryshna Martineau** et de la chercheuse **Ingrid Verduyck**.

Dans le cadre d'un projet de recherche financé par les fonds de l'Université de Montréal, l'équipe de recherche menée par la professeure et chercheuse Ingrid Verduyck, a développé **ce balado éducatif** pour accompagner le guide existant **Guide du trouble de la voix**, publié en 2021 en collaboration avec la Centrale des Syndicats du Québec. Ce guide avait pour but de mettre en lumière les **enjeux vocaux des professionnelles et professionnels en milieux scolaires et de la petite enfance** (PMSPE).

L'objectif principal du *Baladovoix : ma voix, ma santé, mon métier!* vise la **promotion de la santé vocale**, la **sensibilisation aux troubles de la voix** et le partage de **stratégies de prévention des troubles de la voix** avec des professionnelles et des professionnels œuvrant dans les milieux scolaires et de la petite enfance **dans un format qui est accessible et ludique**. Un bel outil disponible gratuitement pour toutes et tous sur les plateformes Spotify et Buzzsprout !



UNE VOIX EN SANTÉ :  
ESSENTIELLE EN MILIEU DE TRAVAIL

Prévenir  
et guérir

CSQ  
Centrale des syndicats  
du Québec

MAI 2021

## Quoi faire si vous songez à la retraite?

- 1) Assistez à la formation RREGOP 101 offerte une fois aux deux ans par le syndicat.
- 2) Une fois cette formation suivie, vous pouvez, si vous le désirez, vous prévaloir d'une retraite progressive ou si vous voulez prendre votre retraite, rencontrer une personne-ressource au syndicat pour en discuter. Avant la prise de rendez-vous, ouvrez-vous un dossier personnel à Retraite Québec [Retraite Québec - Mon dossier \(gouv.qc.ca\)](http://Retraite Québec - Mon dossier (gouv.qc.ca)).
- 3) Une fois votre dossier créé, veuillez cliquer sur **relevé de participation** dans la section **Régime de rentes du Québec RRQ**, imprimez celui-ci.
- 4) Puis cliquez sur **relevé de participation** dans la section **Régime de retraite secteur public** et imprimer celui-ci :

### Vos protections

#### Régime de rentes du Québec

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous versez des cotisations supplémentaires au Régime en vertu du premier volet de sa bonification, selon un taux qui augmente graduellement de 2019 à 2023. De plus, à la suite de l'entrée en vigueur du deuxième volet de celle-ci en 2024, le maximum des revenus de travail cotisables augmentera. L'estimation des prestations fournie dans le tableau ci-dessous ne prend temporairement en compte que l'effet du premier volet. Toutefois, les outils SimulR et SimulRetraite disponibles sur notre site Web vous permettent d'effectuer des simulations qui tiennent compte des deux volets de la bonification.

Rente mensuelle versée selon votre âge à la retraite		
	60 ans	65 ans
Montant actuel	\$	\$
Montant projeté	\$	1 \$

Si vous continuez à travailler, ces montants augmenteront chaque année.

#### Votre relevé de participation

Consultez votre [relevé de participation](#) pour connaître les protections financières que vous offre le Régime de rentes du Québec :

- [rente de retraite](#)
- [prestations d'invalidité](#)
- à votre décès ([prestations de survivants](#))

#### Régimes de retraite du secteur public

Consultez le relevé de participation des régimes de retraite du secteur public auxquels vous participez pour savoir ce qu'ils prévoient pour vous (retraite, fin d'emploi, décès) :

- [Régime](#) de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)

[Relevé de participation](#)

- 5) Demandez votre **état de participation au RREGOP** en téléphonant à Retraite Québec au 1-800-463-5533. (Délais d'environ 40 jours avant que le document soit déposé dans votre Dossier en ligne).
- 6) Au moins une semaine avant la rencontre, vous devrez transmettre par courriel les trois documents précités à la personne-ressource au syndicat, soit :

- 1-relevé de participation du Régime de rentes du Québec RRQ
- 2-relevé de participation du Régime de retraite secteur public RREGOP
- 3-état de participation du Régime de retraite secteur public RREGOP

N.B. ÉTANT DONNÉ LE NOMBRE ÉLEVÉ DE DEMANDES DE RENCONTRE, NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS SOLLICITER UNE RENCONTRE SI VOUS N'ÊTES PAS PRÈS DE VOTRE RETRAITE.